



**Procès-verbal du conseil d'administration  
Séance extraordinaire  
12 octobre 2021**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du **conseil d'administration** du Centre de services scolaire des Chic-Chocs, tenue à Gaspé, le **12 octobre 2021** via la plateforme Zoom. La rencontre est présidée par madame Julie Pariseau.

---

ÉTAIENT PRÉSENTS	Madame Julie Pariseau (présidente) Madame Karine Fournier (vice-administratrice) Monsieur J. Antonio Blouin (administrateur) Madame Isabelle Gagné (administratrice) Monsieur Yves Galipeau (administrateur) Madame Anik Truchon (administratrice) Madame Cindy Vallée (administratrice)
ABSENT(S)	Monsieur David Smith (administrateur) Madame Nadine Côté (administratrice)
PERMANENCE	Monsieur Bernard D'Amours (directeur général par intérim) Monsieur Yvan Gauthier (directeur général adjoint par intérim) Madame Marie Vandemoortele (secrétaire générale par intérim)
INVITÉ(S)	Aucun invité

---

## **1.0 GÉNÉRAL**

### **1.1 Ouverture de la réunion et constatation du quorum**

La réunion est ouverte sous la présidence de madame Julie Pariseau. L'avis de convocation a été envoyé dans les délais requis et les membres présents forment le quorum. La réunion est donc déclarée régulière et validement ouverte.

### **1.2 Présidence et secrétariat de la rencontre**

La présidente, madame Julie Pariseau, agit à titre de présidente de la rencontre et madame Marie Vandemoortele agit à titre de secrétaire.

### **1.3 Prestation du serment d'office**

Madame Cindy Vallée, administratrice est invitée à procéder à la lecture du serment d'office.

Une copie du document signé par madame Vallée, administratrice, sera acheminée à la secrétaire générale par intérim.

### **1.4 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Madame Pariseau fait la lecture de l'ordre du jour.

**SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE**, par madame Karine Fournier et appuyée de madame Cindy Vallée, il est résolu à l'unanimité,

### **1.5 Déclaration des conflits d'intérêts pour la rencontre**

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

## **2.0 DIVERS**

### **2.1 Adoption du budget 2021-2022**

VU l'avis public indiquant la date, l'heure et le lieu de la séance du conseil d'administration à laquelle le budget sera examiné conformément à l'article 278 de la Loi sur l'instruction publique, paru dans Gaspésie nouvelles, édition du 15 septembre 2021;

ATTENDU QUE conformément à la Loi sur l'instruction publique (chapitre I-13.3), le Centre de services scolaire des Chic-Chocs doit adopter et transmettre au ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur son budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette pour l'année scolaire 2021-2022;

ATTENDU QUE ce budget prévoit un déficit d'exercice de 521 477 \$ et que ce montant est inférieur à la limite d'appropriation de l'excédent accumulé représentant 15 % de l'excédent accumulé au 30 juin 2020 exclusion faite de la valeur comptable nette des terrains ainsi que de la subvention de financement à recevoir relative à la provision pour avantages sociaux au 30 juin 2020.

CA-2110-017

**SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE** par madame Anik Truchon, **ET APPUYÉE** par madame Isabelle Gagné, il est résolu à l'unanimité que le budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette, prévoyant des revenus de 72 220 341 \$ et des dépenses de 72 741 818 \$ soit adopté et transmis au ministre de l'Éducation du Québec.

## **3.0 INFORMATION ET CORRESPONDANCE**

### **3.1 Correspondance de la présidence**

La présidente fait la lecture des correspondances reçues :

- Démission de Monsieur Luc Chrétien au conseil d'administration
- Lettre du ministre de l'Éducation accordant une aide financière pour les années scolaires 2021-2022, 2022-2023 et 2023-2024 dans le cadre des mesures de maintien des bâtiments et de résorption du déficit de maintien des bâtiments.

Monsieur Bernard D'Amours, directeur général par intérim, communique quelques exemples de projets ayant cours actuellement.

### **3.2 Dépôt du règlement sur les renseignements que doit contenir le rapport annuel d'un centre de services scolaire ou d'un conseil d'établissement**

La présidente dépose le nouveau règlement et monsieur Bernard D'Amours, directeur général par intérim, explique l'objectif du Ministère de l'éducation afin d'uniformiser le contenu et le contenant de ces rapports tout en indiquant qu'il y aura peu de changement pour notre Centre de services scolaire.

## **4.0 FIN DE LA RENCONTRE**

### **4.1 Levée de la rencontre**

L'ordre du jour étant épuisé, **IL EST PROPOSÉ** par madame Karine Fournier, **et appuyé** par madame Cindy Vallée, et résolu,

**CA-2110-018**

que l'assemblée soit levée à 19 h 01.

---

Julie Pariseau  
Présidente

---

Marie Vandemoortele  
Secrétaire générale